

COLLECTIVITÉ : Mairie de St Jean de Cuculles

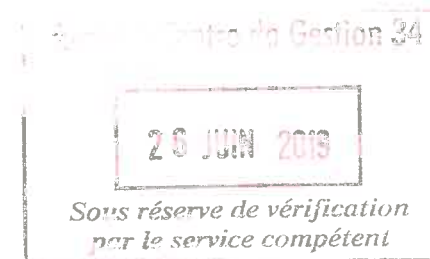
Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

**ANNÉE 2019**



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>ADER Abel</u>	<u>ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</u>	<u>C</u>	<u>ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</u>	<u>1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019</u>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A St Jean de Cuculles, le 25 juin 2019

Signature de l'autorité territoriale et cachet

